

Communiqué de presse

Adami

Mercredi 10 juin 2026

IA : qui veut empêcher la protection des artistes ?

La proposition de loi relative à l'instauration d'une présomption d'utilisation des contenus culturels par les fournisseurs d'IA en cas d'indices graves en ce sens sera vraisemblablement privée de débat demain en séance publique de l'Assemblée nationale.

Cette initiative parlementaire avait pourtant fait l'unanimité : plébiscitée par le secteur culturel, validée par le Conseil d'État, elle a été votée sans réserve par le Sénat. Ce consensus a pourtant été balayé par le groupe Renaissance qui a déposé plus de 100 amendements sur un article unique. Chacun appréciera que le parti présidentiel se prête à cette stratégie d'obstruction flagrante sur un texte aussi largement soutenu par les parlementaires et un secteur tout entier de notre pays.

Cette obstruction est d'autant plus navrante qu'elle ne s'accompagne d'aucune proposition, ni même volonté de protéger les artistes et de leur garantir une juste rémunération pour l'utilisation de leurs interprétations par l'intelligence artificielle.

Les fournisseurs d'IA reconnaissent eux-mêmes que les contenus artistiques et culturels constituent une matière première qui alimente les entraînements de leurs systèmes.

Les opposants à ce texte ne peuvent aussi facilement donner un blanc-seing aux entreprises de l'IA leur permettant de piller le travail des artistes au mépris des droits de propriété intellectuelle. Cette proposition de loi visait à rapprocher les intérêts de la création et de l'innovation. Les adversaires du texte persistent par leur obstruction à dresser l'industrie de la tech contre les artistes. Un choix qui interroge dans le pays qui a inventé le droit d'auteur et les droits voisins.

Dès lors, une question s'impose : quelles sont les intentions du parti présidentiel à l'égard des artistes ?

Nous attendons des réponses.

Contact presse :

Benjamin Sauzay
bsauzay@adami.fr
07 86 95 55 94

Elodie Germain
egermain@adami.fr
07 60 91 04 90

Retrouvez toute notre actualité sur
www.adami.fr

L'Adami accompagne les artistes-
interprètes tout le long de leur carrière. De
la gestion des droits à l'aide à la création,
nous soutenons et défendons leur travail
en France et dans le monde.

